

N° 644 /C/MINESUP/MINTP/ENSTP

28 AVR 2022

COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur et le Ministre des Travaux Publics informent les étudiants qu'ils organisent pour le compte de l'année académique 2022/2023 en partenariat avec l'Université de Padoue en Italie, un concours d'entrée en 1^{ère} année du cycle d'Architecte (BAC/GCE ALs + 5 ans) à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé pour la formation de 90 étudiants.

Ce concours s'adresse uniquement aux titulaires (ou sous réserve de l'obtention) d'un des diplômes suivants : Baccalauréat C, D, E, F, TI; G.C.E(ALs) avec Mathématiques et Physique ou Chimie obtenues en une session ou tout autre diplôme admis en équivalence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Le concours se déroulera le **11 septembre 2022** dès 07h 00.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être déposés au plus tard le **19 août 2022** :

- soit à l'ENSTP de Yaoundé ou à l'Annexe de Buéa,
- soit au Centre des Métiers des Travaux Publics de Garoua ou d'Akonolinga,
- soit dans les Délégations Régionales du Ministère des Travaux Publics.

Ils comprendront :

- une fiche de candidature à retirer soit au Centre d'Examen, soit à l'annexe de l'ENSTP de Buea, soit aux Centres des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga ou de Garoua, soit dans les Délégations Régionales du Ministère des Travaux Publics précisant le centre d'examen choisi (1),
- une copie certifiée d'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
- un extrait de casier judiciaire (Bulletin n°3) datant de moins de trois mois ;
- une copie certifiée du diplôme correspondant ou une attestation de réussite ;
- un certificat médical attestant que le candidat est apte à exercer les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics ;
- Un reçu de versement au compte de l'ENSTP-Yaoundé n° 13368060001-32 domicilié à la BICEC du Centre, agence compte de : 06860 Yaoundé, d'un montant de 20 000 FCFA représentant les frais de concours et portant le nom du candidat. Les candidats résidant dans une ville autre que Yaoundé déposeront les frais de concours à la BICEC de la ville concernée.
- une lettre de parrainage pour le financement(2) des études dont le modèle est à retirer soit à l'annexe de l'ENSTP de Buea, soit aux Centres des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga ou de Garoua, soit dans les Délégations Régionales du Ministère des Travaux Publics
- une photo 4x4 àagrafer sur la fiche de candidature ;

- une autorisation de concourir (pour les agents publics) délivrée par le Ministère utilisateur ;
- Un certificat de nationalité pour les candidats étrangers

N.B : (1) Aucun paiement en espèce ne sera effectué au Centre d'examen

(2) La sélection des candidats étrangers se fera sur étude de dossier.

(1) CENTRE D'EXAMEN

Le concours se déroulera dans les centres suivants : Bafoussam ; Buea ; Garoua ; Yaoundé

N.B : Les candidats composeront exclusivement dans le centre d'examen choisi sur présentation de leur Carte d'Identité Nationale.

(2) FRAIS DE SCOLARITE, 2022/2023

Les frais de scolarité s'élèvent à :

- 235 000 F CFA pour les camerounais et
- 535 000 F CFA pour les étrangers.

CONTENU ET DUREE DE L'EPREUVE


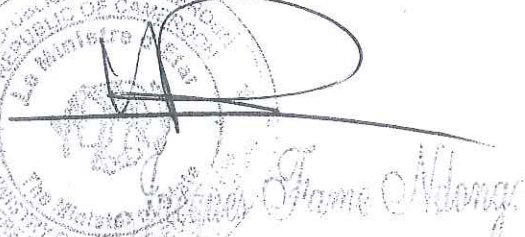
Epreuve	Durée
Mathématiques, Physiques, Chimie, Culture Générale, Français et Anglais	4h

N.B : Les informations sont disponibles sur le site Web de l'établissement : <http://www.enstp.cm>

Le Ministre des Travaux Publics,


 Emmanuel NGANOU D.

Le Ministre d'Etat, Ministre
 de l'Enseignement Supérieur,

Ampliations :

- CAB/PM(ATCR)
- MINESUP
- MINTP
- ENSTP
- Délégations Régionales
- Archives.